

Spécialités : Infirmier(e)s

Mettre à jour le nouveau tarif
de la majoration

« Dimanche et jour férié »
dans votre eS-KAP-Ad.

Rédigé le ??/ ??/2019

A partir du 1er août 2018, la majoration « Dimanche et jour férié » évolue et passe de 8€ à 8€50.

Nous allons dans cette notice, vous guider pour paramétrer ce nouveau tarif dans votre lecteur.

Branchez votre lecteur et assurez-vous que votre CPS soit bien insérée dans le lecteur.

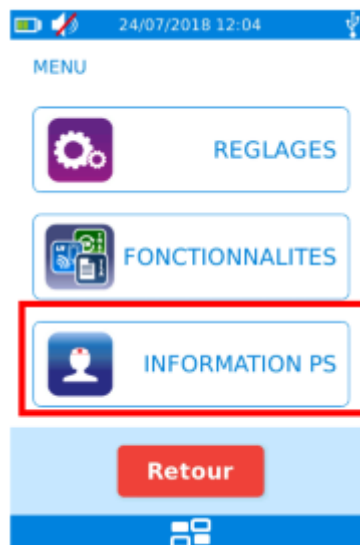
L'écran du lecteur doit afficher « Attente ordre ».

Suivez les étapes ci-dessous et tout ira bien. Allons-y !

- Appuyez sur Menu :



- Appuyez sur Informations PS :



- Appuyez sur Paramètres actes isolés :



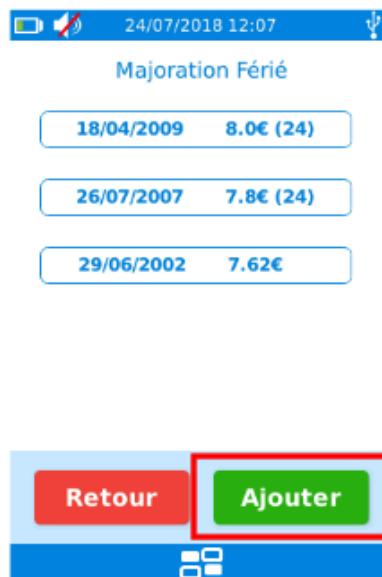
- Descendez et appuyez sur Tarifs :



- Descendez et appuyez sur Majoration férié :



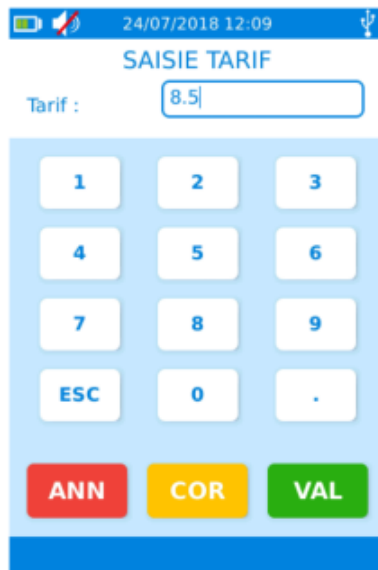
- Appuyez sur Ajouter :



- Saisissez la date du 1/8/2018 et validez :



- Saisissez ensuite le tarif 8.5 et validez :



- Votre tarif est bien enregistré :



Appuyez plusieurs fois sur Retour pour retourner à l'accueil.

La majoration « Dimanche et jour férié » est désormais à jour dans votre eS-KAP-Ad !

